

**Le Grand Débat National**  
**Compte-rendu de la consultation sur la citoyenneté**  
**Maison des associations du 7<sup>e</sup> arrondissement**  
**Le 27 février 2019**

**L'animateur introduit la séance.**

**L'animateur** rappelle que la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs a été missionnée par la Préfecture de région pour animer différents débats en région Ile-de-France. Dans ce cadre, et en sa qualité de commissaire enquêteur, **l'animateur** a la charge d'organiser les échanges de cette séance.

Ce débat est l'occasion pour chacun de faire librement des propositions, d'échanger et de discuter. Le temps étant de deux heures les interventions doivent se limiter à quelques minutes pour que tout le monde ait le maximum la parole dans la salle.

Cette séance de consultation a pour objet **la démocratie et la citoyenneté** et elle s'articulera en trois temps en fonction des thèmes proposés par le gouvernement à savoir :

**Institution vie institutionnelle et démocratique :**

- La représentation et les élections
- Les modes de suffrage
- Le cumul des mandats
- Les référendums

**Vie citoyenne :**

- Laïcité
- Valeurs de la République
- Civisme
- L'engagement citoyen
- Les discriminations

**Immigration et intégration :**

- Politique migratoire
- Accueil de migrants
- Les modes d'intégration

**L'animateur** précise que l'ensemble des échanges sera retranscrit sous forme de compte rendu qui sera ensuite mis à la disposition de chacun. Il regroupera par écrit l'ensemble des propositions émises

lors de cette séance. Les participants peuvent également continuer à faire des propositions sur le site internet du Grand Débat National et dans les cahiers de doléances des mairies d'arrondissement.

## I- La vie institutionnelle et démocratique

**Un habitant** pense que le non-cumul des mandats nous amène aux problèmes qui nous rassemblent ce soir à savoir celui des gilets jaunes avec le manque d'échanges et le manque de représentation des territoires. Le fait que le non-cumul des mandats interdise le rôle de députés-maires est une erreur. Cela est un atout pour être représenté à Paris auprès des institutions. **Nous devrions remettre en place le rôle de député-maire.**

**Une habitante** est également favorable à la suppression du non-cumul des mandats pour les parlementaires. Elle souhaite cependant préciser que le cumul est encore possible aujourd'hui sur certaines fonctions mais il est très limité.

**Un habitant** est favorable à plus de connexions entre les citoyens et les élus. Il se prononce également pour une diminution des empilages administratifs. Il y a trop de strates entre les cantons les préfectures et les sous-préfectures et parallèlement la représentativité au sein des territoires est insuffisante. Il donne l'exemple du maire d'arrondissement qui à Paris est important pour son rôle de proximité directe avec les citoyens.

**Un habitant** retraité n'est pas favorable à la proposition de suppression du non-cumul des mandats. Selon lui, **être député représente une charge de travail trop importante pour cumuler une autre fonction.** Il précise qu'il vote depuis 40 ans à Paris comme en province mais il n'a jamais croisé son maire ou son député.

**Réactions dans la salle** : Madame Dati est très disponible, il suffit de demander un rendez-vous.

**Un habitant** intervient sur le sujet du cumul des mandats. Il défend une position à mi-chemin. Il se demande s'il est possible d'être député maire d'une très grande ville. Selon lui, **le travail parlementaire demande beaucoup d'investissement et de temps et il ne pense pas que ce soit possible de le cumuler avec la gestion d'une grande collectivité.** Cependant sous un axe différent, pour les communes de plus petite taille cela lui semble tout à fait possible. Le général insiste sur l'idée selon laquelle **les parlementaires ne doivent pas être des élus hors-sol. Les problématiques provinciales ont besoin de plus de représentativité auprès des institutions nationales.**

**Un habitant propose que pour être élu député il faille avoir été maire auparavant.** Selon lui cela permettrait de mieux faire remonter les problématiques des territoires au niveau national. L'expérience locale pourrait ainsi être valorisée.

**L'habitant souhaiterait également évoquer la question du millefeuille administratif** au sein duquel des personnes non élues directement par les citoyens occupent un certain nombre de fonctions. Cela encourage des logiques de copinages et éloigne les citoyens de ces élus. Il prend pour exemple le mode d'élection des sénateurs. Selon lui, **il est fondamental que tous les élus de la République soient élus au suffrage direct.** Cela donnera plus de proximité entre les élus et les citoyens.

**Un habitant** souhaite revenir sur la question de la suppression du non-cumul des mandats pour les députés-maires. Il attire l'attention sur le fait que **cela pourrait engranger des logiques de favoritisme et de compétition entre les villes d'une même circonscription.**

**Un habitant** dit que **son idéal de démocratie est une démocratie locale et non centralisée.** Selon lui la seule vraie démocratie qui ait existé c'est le système mis en place au temps de la Commune de Paris. Les représentants étaient connus et représentaient vraiment l'ensemble des Parisiens. Cela pose la question de la représentation proportionnelle qui réserve selon lui les postes à une élite.

**Un habitant** pose la question de savoir s'il est possible de mieux encadrer les lobbies. Il a l'impression que ces derniers participent à l'exercice d'un pouvoir opaque et souterrain. Les exemples sont nombreux notamment dans le domaine des transports.

**Une habitante** veut parler de la participation des citoyens aux décisions publiques. Évidemment, les élus sont mandatés pour prendre des décisions. Cependant, actuellement le seul pouvoir d'influence des citoyens sur les décisions est de voter une fois tous les 5 ans. Autrement **il existe bien au travers des enquêtes publiques la possibilité de faire des propositions, mais ces dernières sont très limitées.**

**Une habitante** souhaite poursuivre sur cette réflexion : elle estime qu'une grande partie des décisions qui ont des impacts directs sur la vie locale sont totalement opaques. Par exemple, les permis de construire sont rendus publics trop tard. Il faut plus de transparence dans les décisions locales.

**Un habitant** souhaite revenir sur le mode d'élection au Sénat. Il se demande **si le risque de mettre en place un même système d'élection sur les deux chambres ne pousserait pas *in fine* à les fusionner.** Selon lui, le rôle du Sénat est très important et très différent de l'Assemblée nationale et il ne faudrait pas qu'ils fusionnent.

Sur la proportionnelle, il craint que cela n'entraîne un nouvel éloignement des élus des citoyens. En effet, **la proportionnelle suppose un scrutin de liste au niveau national et les élus perdraient ainsi le lien avec les territoires.** Paradoxalement cela impacterait donc la représentativité des territoires car les élus n'y sont plus directement attachés.

**Un habitant**, architecte de métier, rebondit sur la question des permis de construire évoqués précédemment. Il dit que pour lui aussi ce système est très compliqué et très opaque.

**Il souhaite par ailleurs faire une proposition sur le vote blanc. Selon lui, il faudrait les comptabiliser et les affecter à une liste de citoyens tirés au sort à la proportionnelle.**

**Un habitant** pense qu'il faut réfléchir à la mise en place de consultations via internet sur des sujets qui sont locaux. Cela peut également s'appliquer à des sujets plus généraux et d'importance nationale sur lesquels il faudrait avoir l'avis des citoyens. Nous avons les outils pour le faire.

**Un habitant** fait le constat que **notre démocratie n'est pas participative et très peu représentative.** Les dernières élections présidentielles et législatives l'ont prouvé. Beaucoup d'électeurs ne sont pas représentés particulièrement au Parlement. Le scrutin à deux tours donne trop souvent le choix entre deux candidats qui sont très similaires et on se retrouve avec une assemblée où les partis centristes soumis à la vulgate mondialiste et européiste sont surreprésentés. Les classes sociales supérieures sont surreprésentées et l'on ne trouve plus d'ouvriers parmi les élus. Le seul quota mis en place c'est pour la proportion de femmes. Cependant l'habitant n'est pas convaincu de sa pertinence. Les Français

ne s'expriment qu'à de très rares occasions. Quand on les fait voter on ne les écoute pas. Il y a selon lui un manque d'écoute. Pour l'habitant cela traduit un mépris de la part des classes dirigeantes qui est insupportable. Les Français ne peuvent plus s'exprimer et lorsqu'ils s'expriment sur les ronds-points ils sont réprimés par la police.

L'habitant souhaite faire quelques propositions :

- La proportionnelle intégrale pour toutes les élections pour plus de représentativité.
- L'abolition des lois sur la parité.
- Un référendum à caractère contraignant sur le modèle suisse.
- Un référendum révocatoire des élus.
- Suppression du CESE qui a montré ses limites.
- Tirage au sort des citoyens et composition d'une troisième chambre pour plus de représentativité.
- Une élection du Sénat au suffrage direct.

**Réaction d'une habitante sur les quotas de femmes.** Elle demande des précisions sur le fait que cela ne marche pas.

**Réponse de l'habitant** : il n'y a aucune raison de favoriser plus les femmes que les hommes.

**Un habitant** souhaite revenir sur la proposition de faire des consultations par internet. Il a beaucoup participé aux débats des États généraux de la bioéthique et il a été très déçu. En effet, l'avis citoyen n'avait pas été respecté. Il faut donc s'engager à tenir compte des résultats lorsqu'on fait de telles consultations.

**Un habitant** souhaite revenir sur la proportionnelle. **Il est contre ce système car les scrutins de liste favorisent les ténors des partis et cela va à l'encontre de la volonté de changement exprimé dernièrement par les électeurs.** De plus la proportionnelle intégrale fait qu'il est difficile de dégager des majorités au parlement. Cela donne énormément de pouvoir aux petits groupes politiques et donne lieu à ce que l'on appelle la dictature de la minorité ce qui n'est pas souhaitable.

**Un habitant** veut évoquer un autre point. Selon lui, on finit par se demander s'il n'y a pas des États dans les États. Souvent lorsque l'on rencontre des élus ils sont d'accord avec nous mais ils disent ne pas avoir les pouvoirs pour interférer en notre faveur. C'est particulièrement le cas avec les *Bâtiments de France* par exemple.

Faut-il donner plus de pouvoir aux associations ? Il y a des associations qui font un travail formidable et qui sont sur le terrain. Elles ne sont pas prises en compte par les décideurs. C'est dommage on devrait pouvoir profiter de leur expertise.

**Une habitante** souhaite s'exprimer sur la proportionnelle. Cela donne lieu à des phénomènes de parachutage. La proportionnelle est réclamée car il y a un manque criant de représentativité. **Mais cela est le fait du découpage des circonscriptions. Il est fait de manière à favoriser telle et telle personnalité ou parti. Ce n'est pas normal** qu'il soit pensé pour empêcher des groupes d'être représentés.

**Un habitant** exprime son opposition au scrutin proportionnel. Il faudrait penser selon lui à faire un scrutin proportionnel à un tour et cela pourrait avoir des élections plus claires. Il est assez réticent sur le Référendum d'initiative citoyenne car l'un des objectifs de ses partisans est de revenir sur la démocratie

représentative et je ne suis pas favorable à cela. Enfin, il existe des référendums d'initiative partagée dont il faudrait réfléchir les rendre plus accessible.

**Un habitant** propose un moyen de coupler la proportionnelle au scrutin normal en émettant un deuxième vote de tendance politique qui permettrait de faire en sorte que son vote compte à la proportionnelle.

**Un habitant** dit que le débat nous montre qu'il faudrait faire un effort d'invention de nouveaux mécanismes de participation. Actuellement les seuls moments de participation sont les élections. **Il faut réfléchir à des moyens, des lieux et des instances permettant aux citoyens et aux élus d'échanger et de participer.** Aujourd'hui nous sommes dans un système un peu verrouillé. Comment réorganiser la relation entre les élus et les citoyens ? L'habitant pense qu'il y a beaucoup de pistes possibles.

**Un habitant** propose la **création d'une e-Chambre parlementaire** pour que via internet les citoyens puissent prendre part aux décisions. Il dit être favorable au **rétablissement du septennat avec une ré-inversion du calendrier parlementaire.**

**Une habitante** souhaite répondre sur les lieux de la consultation citoyenne. Elle attire l'attention sur l'activité **des conseils de quartiers qui existent déjà** et qui sont faits pour ça. Cependant elle propose de faire **le même système au niveau des circonscriptions pour les parlementaires.**

**Une habitante** souhaite attirer l'attention de l'assemblée sur le fait qu'au travers des études d'impact des propositions de loi, il est possible de faire de la proposition. Elle regrette que mécanisme soit confidentiel et qu'il faut se rapprocher des rapporteurs pour avoir accès aux textes.

**Un habitant franco-suisse émet des réserves sur le vote citoyen inspiré du modèle helvétique** avec la montée des partis extrêmes en France. Il tient à préciser que le vote en Suisse n'est pas obligatoire. De plus une information complète est fournie au citoyen pour peser le pour et le contre de chaque décision.

**Une habitante** revient sur l'idée de faire participer les ONG aux décisions politiques. Pour elle il faut être très réservé car certaines d'entre elles peuvent sembler opaques dans leur fonctionnement et représentent des intérêts particuliers qui ne sont pas tout à fait transparents. Il faut selon elle également temporiser les initiatives participatives pour ne pas avoir un gouvernement d'opinion.

**Un habitant** souhaite apporter une précision sur le vote en Suisse. Lorsque dans un référendum il n'y a pas d'avantage significatif il y a une « temporisation » de la décision. Sur la reconnaissance de l'expertise des associations, il ne parle que d'associations reconnues avec une expertise reconnue de tous avec des modes de fonctionnement transparents.

**Un habitant** souhaite faire une suggestion sur la participation aux assemblées régionales. Elles ont des pouvoirs conséquents. **On pourrait leur donner la faculté de faire des référendums locaux.** Sur le vote des étrangers, il pense qu'il est pertinent au niveau municipal. **Il est anormal que les gens qui participent au développement local depuis des années ne puissent pas voter localement.**

**L'animateur**, rappelle que le temps étant limité il faudrait passer à la thématique suivante. Ce sont les dernières interventions sur le thème de la vie institutionnelle et démocratique.

**Un habitant** souhaite relayer une réflexion de Dominique Bourg sur la façon dont le sujet climatique pourrait être plus représenté dans le débat démocratique. Il aborde la question de la représentation par les thématiques. **Il propose de faire du Sénat une chambre climatique** par exemple. Nous pouvons en discuter selon lui.

**L'animateur**, indique que nous passons au deuxième thème de cette soirée qui est la vie citoyenne.

## **II- Deuxième thème : La vie citoyenne.**

**Un habitant indique que sur la question de la citoyenneté il est nécessaire de faire plus d'éducation.** Il faut mettre un accent sur l'Histoire de France et le fonctionnement de l'État. Il faut expliquer comment on en est arrivé à un tel système. Il faut expliquer comment le système fonctionne, comment fonctionne la justice, qu'est-ce qu'est l'impôt, la redistribution etc... Il faut mettre l'accent sur les métiers et l'apprentissage des métiers dans le secondaire. Par exemple dans le temps le service militaire permettait aux garçons qui ne savaient rien faire d'apprendre un métier. Pourquoi ne pas refaire un service militaire ?

**Une habitante** intervient sur la question de l'engagement citoyen. Elle est engagée dans une association qui visite des personnes âgées dans un EPHAD. Elle souhaite poser une question : par quelle modalité l'état peut-il valoriser ces initiatives pour les personnes qui visitent des personnes dépendantes ou âgées ? **Quelle place pour la solidarité et les liens intergénérationnels ?** Il faut encourager ces initiatives.

**Un habitant** veut témoigner sur ce qui se passe en Allemagne pour l'éducation à la citoyenneté. Dans les écoles les agents des services publics comme les pompiers ou les policiers vont dans les classes pour faire connaître leurs métiers. **Il faut développer ces initiatives en France.**

**Un habitant** souhaite intervenir sur la laïcité pour la mettre en relief avec notre histoire : dans un pays où il y a une histoire chrétienne, c'est très compliqué. Il n'a pas de solution mais nous devrions discuter de ces sujets avec la plus grande précaution afin que toutes les communautés vivent ensemble.

**Une habitante** évoque le système scolaire allemand dans lequel les élèves finissent tôt les cours ce qui permet d'organiser ces initiatives. Elle se dit également favorable au retour du service militaire qui permet aux gens de ressortir avec des acquis susceptibles de leur donner un travail par la suite. Sur l'engagement citoyen il existe beaucoup d'associations mais il faut les encourager à se développer.

**Une habitante** souhaite parler de l'engagement syndical. Elle pense **qu'il faut rendre obligatoire l'inscription à un syndicat.** Les représentants syndicaux auront plus de poids. Les salariés seraient ainsi plus représentés dans les petites entreprises.

**Un habitant** dit que la question du retour du service militaire doit être posée. Cependant, **il faut faire en sorte que le service civique soit un vecteur d'intégration des jeunes dans la société.** L'armée est une force d'organisation efficace, elle doit également défendre la citoyenneté.

**Une habitante observe que l'on ne peut pas demander à l'armée de se substituer à l'Éducation Nationale.**

**Un habitant** souhaite revenir sur la question du service militaire, pour lui l'armée est quelque chose de sérieux et n'a pas pour vocation de gérer ou d'éduquer les personnes en difficulté. De plus, les mœurs

ont changé et les méthodes de l'armée du temps du service militaire ne sont plus applicables maintenant.

**Un habitant** insiste sur le fait que notre armée est une armée de métier depuis la fin du service militaire. De plus **avec l'extension de ses missions avec les attentats elle n'a plus vraiment le temps ni mes moyens de remettre en place ce système.**

**Un habitant** s'interroge : qu'est-ce qu'un citoyen ? C'est complexe et l'armée n'est pas l'Éducation nationale. Elle n'a pas vocation à prendre en charge les personnes en difficulté. Sur la laïcité, il faudrait faire la distinction entre une religion présente depuis le 1<sup>er</sup> siècle et une religion arrivée après. Sur les lobbies, il y a également un problème sur ceux qui se disent « communautaires » dont il faut limiter leurs influences.

**Un habitant** souhaite revenir quelques instants sur la question du bénévolat. Dans les pays étrangers l'engagement bénévole fait partie intégrante du parcours scolaire. Deuxième point sur cette question. Il y a une tranche de la population que nous avons omise de citer : les jeunes seniors bénévoles. Ils s'engagent de plus en plus dans diverses associations. **Il faudrait les soutenir car c'est une force vive qu'il faut valoriser.**

**Une habitante** voudrait faire part du manque de civisme des Français. La place de l'éducation est importante pour ces problématiques.

**Une habitante** en charge à titre professionnel des mariages dans une Mairie affirme qu'il y a un certain nombre de dérives quant à la question de l'augmentation des mariages blancs. Elle attire l'attention sur le fait qu'il n'y a pas assez de contrôle et que cela dénature l'acte du mariage trop souvent instrumentalisé pour l'obtention de papiers. Selon elle, être Français ne se résume pas au fait de posséder un passeport.

**Un habitant** intervient sur la question de la réforme de la fonction publique. Selon lui les fonctionnaires doivent avoir un rôle plus important dans la diffusion des valeurs de la République et de la citoyenneté. Il fait une suggestion concernant la retraite de ces agents. Une fois l'âge de la retraite atteint, les jeunes seniors sont trop souvent coupés de toute utilité sociale. Il faudrait donc réfléchir à une utilisation de la capacité citoyenne des retraités de la fonction publique.

**Un habitant** souhaite faire trois remarques :

Concernant le rapport annuel de la Cour des comptes qui est très commenté mais dont les recommandations n'ont aucun effet concret. Il suggère donc un suivi et une exécution systématique des recommandations de la Cour des comptes.

Sur la citoyenneté, il faut, selon lui, que la population s'exprime sur ces questions via une grande consultation. Il faudra donc nécessairement respecter la parole des citoyens.

Enfin, sur l'international, il faut être très prudent sur ce que l'on dit aux autres pays. Selon lui, les récentes déclarations récentes de nos dirigeants concernant le Venezuela et l'Italie sont problématiques et relèvent presque de l'ingérence. Il faut impérativement respecter l'expression des votes de ces pays quelle qu'elle soit et respecter les dirigeants étrangers.

**Un habitant** souhaite réaffirmer que la France est le pays des droits de l'Homme. Cependant selon lui, nous sommes bien plus focalisés sur nos droits que sur nos devoirs. Il pense notamment au droit du sol

qui doit être aboli. Il affirme qu'il n'est pas normal que la plus grande maternité de France soit à Mayotte à cause d'un afflux important de femmes qui viennent dans l'espoir de pouvoir y accoucher et ainsi d'avoir des papiers. Il faut un encadrement plus strict des frontières.

**L'animateur** indique que nous passons au troisième thème de cette soirée qui est consacré à l'immigration et aux questions d'intégrations.

### **III- Immigration et intégration.**

**Une habitante** souhaite intervenir sur la question des étrangers en France. Selon elle, il faut savoir que nous avons des étrangers qui font partie de l'espace Schengen qui ne sont pas contrôlés. Les Roms par exemple posent un certain nombre de problèmes, il faut respecter le territoire sur lequel on vient. Sur les autres qui fuient la guerre, le Pape a demandé d'accueillir les migrants chez nous. Cependant nous n'avons pas fait beaucoup d'accueil en France. On en a eu une petite partie si l'on compare à l'Allemagne. Les paroisses ont largement été mobilisées dans ce cadre. Ceux que nous accompagnons dans la mienne travaillent pour la plupart en attendant d'avoir des papiers. Mais pour ceux qui sont déboutés du droit d'asile et qui ne partent pas car ils ne peuvent pas, qu'est-ce que l'on fait ? Nous sommes obligés de nous occuper de ces gens-là. Ils n'ont rien, ne perçoivent pas d'aides, il faut faire quelque chose.

**Un habitant souhaite** apporter une précision sur la question du droit du sol. Selon lui, quand les enfants sont nés sur le territoire de parents étrangers ils ne sont pas automatiquement Français.

**Un habitant** dit que l'on oublie souvent que la France a recueilli beaucoup de migrants venant d'Europe. La proximité culturelle entre les populations polonaises, italiennes, portugaises ou espagnoles a sans doute favorisé leur intégration. Peut-être que le fait que les populations récemment arrivées du Maghreb et d'Afrique soient plus éloignées de la culture européenne pose des problèmes pour certains. Il pense que la question à se poser est de comprendre pourquoi certaines populations n'arrivent pas à s'intégrer ? Quels en sont les facteurs explicatifs pour que nous ayons une action dessus ? Il ne pense pas que la fermeture des frontières est la solution mais peut-être est-ce plus un problème d'éducation. Il faut travailler dessus. C'est une question délicate qu'il ne faut pas rechigner à aborder car elle est au centre des préoccupations d'une certaine partie de la population.

**Un habitant** pense qu'il n'y a pas de débat sur les conditions d'accueil des étrangers. Tout le monde est d'accord pour dire que l'on doit accueillir dans la dignité. Il soumet cependant une réflexion : si on regarde le solde migratoire et qu'on le compare au nombre de naissance sur le territoire. Selon lui, lorsque cent enfants de nationalité française naissent il y a cinquante étrangers. Cela montre un changement de population. Dans certains endroits cela pose des problèmes de communautarisme. Il cite un proverbe qui dit qu'il faut s'aider soi-même avant d'aider les autres. Quand on voit la difficulté de beaucoup de Français qui s'expriment au travers des gilets jaunes, il paraît absurde de vouloir aider la terre entière. Il faut s'occuper de nos pauvres avant d'accueillir les autres.

**Une habitante** indique que le sujet est très complexe mais elle estime qu'il y a une problématique de répartition entre les pays de l'Union Européenne.

**Une habitante** souhaite revenir sur les étrangers qui sont chez nous et qui travaillent. Notre histoire de France montre que dans les grandes usines de l'Est, il y avait une main-d'œuvre étrangère importante qui faisait le travail pénible. La France a eu besoin ces gens pour travailler et maintenant il faut rendre la pareille nous ne pouvons pas les rejeter.



**Un habitant** remarque que dans les trois sous-thèmes il est question des migrants, de politique migratoire et d'intégration. Cependant nous ne parlons pas des gens qui partent pour fuir l'ISF et cacher leurs avoirs dans des paradis fiscaux. On parle d'intégration et pas d'assimilation qui est une condition *sinequanone* pour l'accueil des autres. Il souhaite faire un certain nombre de propositions :

- Fermer les frontières
- Sortir de l'espace Schengen
- Supprimer les aides au retour
- Expulser les immigrés en situation irrégulière
- Mettre en place une véritable politique d'assimilation
- Couper les aides sociales aux non Français
- Abolir les dérogations au droit du sang

**Un habitant** souhaite faire une précision pour le procès-verbal concernant les naissances en France. Les chiffres de l'INSEE disent que les 3/4 des naissances en France sont des enfants de deux parents Français. 1/8 concerne des naissances d'enfants issus de deux parents étrangers. Le reste représente des naissances de couples mixtes.

**Réponse d'un habitant sur ces précisions** : Les chiffres que j'ai donnés précédemment sur le nombre de naissance et le solde migratoire sont également issus de l'INSEE. Il y a 800 000 naissances en France par an quelle que soit l'origine. Le solde migratoire positif à savoir l'entrée de personnes étrangères en France par an est de 400 000. Nous ne parlons pas ici de la balance nette car il y a des gens qui partent.

**Un habitant** affirme son opposition au fait de traiter des étrangers dans la Constitution française. C'est une affaire trop subjective pour qu'on en fasse une norme aussi rigide en l'inscrivant dans la Constitution. Il faut donner au gouvernement la latitude de gérer les quotas migratoires pour faire au mieux.

**Un habitant** souhaite ajouter sur l'immigration car il a grandi en banlieue parisienne où la mixité sociale est bien présente. Il affirme qu'elle fonctionne assez bien dans certains territoires contrairement à ce que l'on peut penser. Le portrait dressé est un peu excessif à son avis.

**Un habitant** souhaite dire que sur la question des inégalités hommes femmes il pense qu'il ne faut pas dresser les uns contre les autres, c'est abusif et contre-productif.

**Un habitant** souhaite conclure que sur la question de la citoyenneté. Une des grandes vertus de ce Grand Débat est de faire que les Français se réunissent pour échanger même si nous ne sommes pas tous d'accord mais nous nous écoutons et c'est très bien. La citoyenneté nous la retrouvons ici et ailleurs à l'occasion de ce Grand Débat. Cela lui fait penser au dicton qui dit que lorsque l'on veut faire quelque chose, ensemble on va plus loin.

**L'animateur** clôture la séance.